



Bruxelles, le 24 janvier 2022

CM 1218/1/22
REV 1

TRANS

COMMUNICATION

CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Correspondant: isabelle.besson@consilium.europa.eu
anne-mjg.piret@consilium.europa.eu
laura.palacios-gonzalez@consilium.europa.eu

Tél./Fax: +32 2 281 8212
+32 2 281 7767
+32 2 281 3642

Objet: **Groupe Aviation**

Date: 25 janvier 2022

Heure: 10:00

Lieu: CONSEIL
BÂTIMENT JUSTUS LIPSIUS
Rue de la Loi 175, 1048 BRUXELLES

Format: 1+1

GROUPE AVIATION

1. **Déclaration sur le développement durable et la décarbonation de l'aviation (Déclaration de Toulouse)**

- Discussion sur le projet de déclaration révisé
= ST 15282/21 ADD1 REV1

2. **Proposition de la Commission pour une décision du Conseil sur la position de l'Union à la 225^{ème} session du Conseil de l'OACI concernant l'adoption d'amendements aux Annexes 1, 6, 8, 9, 10, 14 et 17 à la Convention de Chicago**
 - Discussion sur la proposition de la Commission
 - = ST 5149/22
3. **Décision sur les exigences de compensation du régime CORSIA**
 - Présentation du compromis de la Présidence
 - = ST 12522/21 (*à diffuser*)
4. **Proposition de Règlement du Parlement Européen et du Conseil relatif à l'instauration d'une égalité des conditions de concurrence pour un secteur du transport aérien durable- "ReFuel Aviation"**
 - Discussion sur la connectivité et la compétitivité du secteur aérien sur la base d'un document de réflexion de la Présidence
 - = ST 5154/22
 - = ST 5486/22

COMITÉ SPÉCIAL

5. **Position de l'Union au Comité mixte, établi par le Protocole de coopération entre l'Union et l'OACI fournissant un cadre de coopération renforcée**
 - Consultation sur l'agenda et le projet de décision du Comité mixte ainsi que les nouvelles modalités de travail concernant la coopération dans le domaine de la déclaration d'accidents et d'incidents dans l'aviation civile
 - = ST 14705/21 INIT + ADD 1-2 + ADD3REV1
6. **Divers**

NB: **Veillez noter que les participants à la réunion devront se munir d'un « Covid Safe Ticket »**

NB: Les documents du Conseil sont disponibles sur le Portail des délégués. Les commis de salle fourniront des exemplaires supplémentaires sur demande dans les plus brefs délais.